

CHAPITRE 2

MATÉRIELS

D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

RECOMMANDATIONS

ET

CAHIERS DES CHARGES FONCTIONNELS

Pour faciliter la lecture des tableaux des cahiers des charges, des explications sur l'intitulé des colonnes sont données dans l'introduction, en page 11 et 12

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique :
« guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

21/ MATÉRIEL DE SIGNALISATION

Définition du produit :

Dispositifs matériels destinés à informer les utilisateurs d'une installation sportive pour qu'ils circulent et accèdent aux différents espaces et zones de pratiques.

RECOMMANDATIONS ET CAHIERS DES CHARGES FONCTIONNELS

SÉCURITÉ

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

Dans le domaine de la **sécurité**, ces matériels doivent :

- permettre de différencier les espaces de circulation et de stationnement ;
- permettre de différencier les voies piétonnières de celles pour les véhicules à moteurs et deux roues ;
- permettre de donner l'alerte au secours et faciliter rapidement leur accès ;
- permettre de s'approprier le plan d'évacuation ;
- permettre de contrôler les accès à l'équipement ;
- matérialiser les zones de rangements des buts mobiles et des agrès lourds ;
- permettre une visibilité du lieu d'emplacement du cahier de suivi et de contrôle des matériels lourds et son accessibilité.

1. Accès à l'installation

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F1	Différencier les accès piétons et voitures	- voies de transport.			0		6,5
	F2	Différencier les espaces de circulation et de stationnement				0		6,3
	F3	Permettre l'accès des secours	- cheminement spécifique et sens de cheminement.			0		8,6

2. HALL D'ENTRÉE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F4	Permettre de repérer le plan d'évacuation	- visibilité ; - lisibilité ; - emplacement.		Plan secours.	0		7,7

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique : « guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F5	Contrôler les accès à l'équipement	- poste visible.		Réglementation intrusion.	0	- secours ; - maintenance ; - entretien ; - personnes étrangères au service.	6,6
	F6	Informers sur la réglementation	- règlement intérieur ; - logos ; - ERP ;		ERP et loi Evin.	0	- interdiction de fumer ; - affichage dans la zone d'accès et visible ; - nature pédagogique des informations.	5,7

3. ACCÈS AUX DIFFÉRENTS ESPACES

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F7	Signaler les vitres et translucides	- marquage des vitres.			0	- portes avec sens de circulation ; - bandes sur vitres ; - couleurs.	6,8
	F8	Matérialiser les cheminements et les portes de secours	- blocs de sécurité ; - visibilité.		ERP.	0		7,1

4. ZONES DE PRATIQUE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F9	Signaler les espaces de dégagement et de sécurité			Normes Fédérales Moniteur N°1 Équipements Sportifs.	0	- règlements fédéraux.	7,5
	F10	Matérialiser les emplacements des différents rôles			Normes Fédérales Moniteur N°1 Équipements Sportifs.	0	- règlements fédéraux.	5,3
	F11	Rendre visible et accessible le cahier de suivi des matériels			Décret du 4.06.1996.	0	- document à proximité des matériels concernés.	5
	F12	Informers sur la réglementation ERP	- règlement intérieur.		Règlement ERP.	0	- affichage dans la zone d'accès et visible.	5,5

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique : « guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
	F13	Permettre l'alerte rapide des secours	- de plusieurs endroits ; - visibilité.		Règlement ERP.	0	- SAMU : 15 ; - Police : 17 ; - Pompiers : 18.	8,7

5. ESPACES DE RANGEMENT

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F14	Matérialiser les zones de rangement des buts mobiles	- visibilité ; - accessibilité ; - neutralisation.		Décret du 4.06.1996.	0	- zone de neutralisation du matériel.	6,6
	F15	Indiquer l'emplacement de rangement des agrès lourds	- espace de manutention optimal.			0	- l'emplacement doit permettre une manutention sans gêne.	6,6

PÉDAGOGIE

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE LA PÉDAGOGIE

Dans le domaine de la **pédagogie**, ces matériels doivent :

- permettre d'afficher différentes informations.

2. HALL D'ENTREE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F16	Permettre l'affichage d'informations	- nombre de zones ; - accessibilité.			0		6,3

4. ZONES DE PRATIQUE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F17	Permettre de différencier les zones	- couleur des lignes ; - largeur des lignes.		Règlement des fédérations.	0	- sécurité dans les jeux ; - postes des différents rôles sociaux.	5,8

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique :
« guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
	F18	Permettre la localisation des différents branchements	- prises et branchements ; - emplacements de matériel dans les zones ; - accessibilité.			1	- visibilité des prises ; - audio, vidéo électriques.	5,5
	F19	Permettre de repérer les points d'ancrage	- pictogrammes ; - couleurs.			1	- formes et couleurs ou numéros ; - fourreaux ; - ancrages ; - bouchons de sol.	6
	F20	Permettre un confort et une hygiène au cours de la pratique	- signalisation / circulation.			1	- différencier les vestiaires ; - signalisation des points d'eau et toilettes.	5,9
	F21	Indiquer des zones de regroupements	- panneaux d'affichage ; - tableaux ; - fléchage.			1	- données des consignes ; - matériel Velléda ; - tableau.	4,6

5. ESPACES DE RANGEMENT

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F22	Indiquer les modalités de rangement des matériels lourds	- marquage ; - ordre de rangement ; - temps de rangement.			1	- textes et consignes visibles.	6,6
	F23	Indiquer les espaces de rangement des matériels légers	- temps de rangement ; - pictogrammes.			1	- casiers ou chariots mobiles ; - poteaux, filets, tapis, etc.	6,1

ESTIME

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE L'ESTIME

Dans le domaine de l'**estime**, ces matériels doivent :

- offrir des espaces d'attentes confortables ;
- orienter le regard vers les informations pertinentes et importantes ;
- faciliter et rendre rapide les déplacements de proximité.

2. HALL D'ENTRÉE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
ESTIME	F24	Permettre des déplacements de proximité agréables et rapides	- géométrie des repères et des couleurs.			0		4,8
	F25	Rendre confortable les attentes	- indicateurs temps ; - décorations ; - distributeurs.			1	- boissons, en cas, etc.	4,1
	F26	Rendre attirantes les informations	- affichage des heures ; - sonorisation.			2	- design.	5,2

USAGE

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES EN MATIÈRE D'USAGE

Dans le domaine de l'**usage**, ils doivent :

- signaler les dispositifs et les dispositions pour les handicapés ;
- signaler les zones de nettoyage des chaussures ;
- permettre des communications à l'intérieur et avec l'extérieur ;
- permettre de distinguer l'emplacement des différents matériels ;
- faciliter le repérage des vestiaires – Sanitaires – Salle de travail ;
- différencier les lieux spécifiques aux garçons, aux filles, aux handicapés, aux différents agents et officiels.

1. ACCÈS À L'INSTALLATION

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F27	Faciliter l'accessibilité à l'équipement	- signalisation routière ; - protection de l'itinéraire.			0	- passage groupe classe délimité ; - cheminement indiqué fléchage / marquage.	6,7
	F28	Signaler les dispositifs handicapés	- rampes ; - allées spécifiques ; - logos.		Décret n°94-86 du 26.01.1994. ISO 71 du 9.08.00.	0		6,6
	F29	Matérialiser les aires de stationnement	- surface colorée ; - signalisation haute.		Décret n°94-86 du 26.01.1994. ISO 71 du 9.08.00.	1	- cars, voitures ; - vélos, motos.	5,4
	F30	Permettre un accès facile	- visibilité et lisibilité des plans d'accès.			0		6,3

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique : « guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

2. HALL D'ENTRÉE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F31	Signaler les zones de nettoyage chaussures	- logos ; - pictogrammes ; - couleurs.			1	- passage de l'extérieur à l'intérieur.	5,6

4. ZONES DE PRATIQUE

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F32	Permettre des communications internes et externes faciles	- nombre d'interphones.		Règlement ERP.	0	- fiche procédure ; - SAMU : 15 ; - Police : 17 ; - Pompiers : 18 ; - Tél. du propriétaire et d'établissement.	7,1

5. ESPACES DE RANGEMENT

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F33	Distinguer l'emplacement des différents matériels	- visibilité.			1		5,9
	F34	Faciliter la gestion des matériels	- cahier de suivi et d'entretien, notice d'utilisation.			0		6,1

6. VESTIAIRES ET SANITAIRES

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F35	Faciliter le repérage des accès aux vestiaires et aux Sanitaires	- logo ; - pictogrammes ; - couleurs.			0		5,3
	F36	Permettre de différencier vestiaires – sanitaires	- garçons ; - filles ; handicapés.			0	- signalisation ; - fléchage ; - nombre de personnes en simultané.	5,2

MATÉRIEL DE SIGNALISATION

RAPPEL DES TEXTES ET DES NORMES

NORMES

Règlement des fédérations.

Normes fédérales.

ISO-CEI guide numéro 71 publié par l'AFNOR.

REGLEMENTATION

Décret du 4 juin 1996	fixant les exigences de sécurité pour les cages de buts de football, handball, de hockey sur gazon et en salle, et les buts de basket-ball.
Loi Evin (loi du 10 janvier 1991)	relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.
Décret N° 94-86 du 26 janvier 1994	relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des établissements et installations recevant du public.

Réglementation relative aux établissements recevant du public (ERP).

Réglementation en matière d'intrusion (circulaire n° 96-156 du 29 mai 1996).

TEXTES NON REGLEMENTAIRES

Plan secours

Moniteur des travaux publics – Numéro hors série : « Équipements sportifs ».

22/ MATÉRIEL D'AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Définition du produit :

Matériels polyvalents, modulables et mobiles, à usage collectif ou individuel permettant d'aménager l'espace dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (exemple : plots, socles et bâtons, cerceaux, marquages au sol etc.).

Environnement du produit :

Ce document décrit les caractéristiques spécifiques auxquelles doit répondre le matériel d'aménagement pédagogique. Ce produit peut être utilisé dans différents espaces (intérieurs extérieurs, gymnase, salles spécialisées, stades, piscines, patinoire...) dans le cadre de l'enseignement des APS.

RECOMMANDATIONS ET CAHIERS DES CHARGES FONCTIONNELS

SÉCURITÉ

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

Dans le domaine de la **sécurité**, le matériel d'aménagement pédagogique, petit matériel mobile, ne doit pas, par lui-même, contribuer à générer des risques de dommage.

C'est ainsi qu'il doit :

- être conforme aux normes existantes ;
- être composé d'éléments répondant aux exigences des normes en vigueur ;
- ne pas provoquer par lui-même des blessures ou d'autres formes de dommage ;
- être stable (auto-stable) ;
- être résistant à un usage intensif.

Il convient toutefois de rappeler qu'un matériel peut présenter toutes les garanties de sécurité pour lui-même, mais que son usage inadapté peut générer des dommages qui ne peuvent alors être imputés à la défaillance des produits.

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F1	Être conforme aux normes	- normes.			0	- selon les matériaux utilisés.	
	F2	Être non toxique	- degré de toxicité.			0	- matériaux ; - colorants.	7,3
	F3	Être non feu	- inflammabilité.	M ₂		0	- échelle en cours de révision.	6,8
	F4	Être non blessant	- formes ; - nature des matériaux ; - assemblages.			0		8,3
	F5	Permettre une utilisation en toute sécurité	- formes ; - stabilité ; - rigidité, solidité des éléments.			0	- tenir compte de la qualité sécuritaire du substrat ou du support.	

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique : « guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F6	Être stable	- auto-stabilité.			0	- non fixe ; - ne doit pas constituer un obstacle permanent.	7,6
	F7	Être non cassant	- résistance des matériaux.			0		
	F8	Être non glissant				0	- interface matériel-support.	7,8

PÉDAGOGIE.

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE LA PÉDAGOGIE

Dans le domaine de la **pédagogie**, le matériel doit :

- permettre des combinaisons variées ;
- être facilement repérable ;
- être facilement différenciable des tracés et matériels permanents ;
- permettre de diversifier les conditions de pratique des différentes activités en les adaptant aux âges et aux possibilités des pratiquants ;
- être utilisable dans des milieux et sur des supports différents.

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F9	Présenter des formes variées	- diversité.			1		4,4
	F10	Être facilement repérable	- formes ; - couleurs ; - dimensions ; - marquages.			1		5,7
	F11	Avoir des tailles différentes	- dimensions.			1		5,1
	F12	Permettre des combinaisons	- formes ; - nombre ; - système d'assemblage.			1		5,3
	F13	Permettre de délimiter des plans et / ou des volumes différents	- formes ; - dimensions ; - assemblages.			1	- principe de conception.	4,7
	F14	Être utilisable dans des milieux différents	- matériaux (cf. F9) ; - densité.			1	- gymnases, stades ; - milieu aquatique ; - système de fixation ; - patinoire ; - milieu naturel, salles spécialisées.	5

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique : « guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F15	Être utilisable sur des supports différents	- nature des matériaux ; - nature des points d'appui.			2	- plancher ; - béton ; - herbe ; - glace.	4,9
	F16	Délimiter des hauteurs différentes	- conceptions ; - dimensions ; - systèmes de fixation.			1		4,5
	F17	Être non bruyant en cas de Chute	- niveau de bruit de chocs.			1	- nature des matériaux ; - interface matériel et environnement.	3,6
	F18	Être modifiable	- variété des dimensions, des formes, des couleurs.			1	- éléments par emboîtements ; - systèmes télescopiques.	

ESTIME

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE L'ESTIME

Dans le domaine de l'estime, ces matériels d'aménagement pédagogique doivent être agréables à utiliser et doivent contribuer à renforcer la motivation des pratiquants, en facilitant leur réussite et leur plaisir.

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
ESTIME	F19	Être de couleur agréable	- température des couleurs.			1		3,2
	F20	Être agréable au toucher	- qualité du grain de surface.			1		

USAGE ET CONDITIONS D'ACHAT

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LES DOMAINES DE L'USAGE ET DES CONDITIONS D'ACHAT

Dans le domaine de l'**usage**, le matériel doit :

- être une modulation, d'un rangement et d'un transport facile ;
- résister à un usage intensif ;
- conserver ses qualités dans le temps.

Dans le domaine **des conditions d'achat**, le matériel doit :

- être vendu par lots ;
- avoir une fiche technique précisant les modalités d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique :
« guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F21	Être solide	- résistance des matériaux.			1		
	F22	Résister à un usage intensif et collectif	- durées et fréquences d'utilisation.			1	- nature des matériaux.	7,3
	F23	Être d'un rangement facile	- poids ; - formes ; - dimensions.			1	- prévoir un système de rangement.	5,6
	F24	Être d'une installation facile	- poids ; - volumes ; - système d'assemblage ; - système de pose.			1	- avoir une fiche technique (cf. F42).	6,2
	F25	Ne pas abîmer les sols	- poinçonnement ; - rayures.			0	- matériaux de surface.	
	F26	Résister à la déchirure	- force de traction.			1	- matériaux.	6,1
	F27	Être imperméable	- taux d'absorption.			1	- conservation des qualité des matériaux.	4,9
	F28	Être facile à transporter	- poids ; - formes ; - dimensions.			1	- systèmes adaptés.	6,1
	F29	Résister aux chocs	- résistance des matériaux.			0		6,4
	F30	Être léger	- poids cumulés des éléments.			1		
	F31	Résister aux produits détergents	- corrosion.			1		4,4
	F32	Être lavable	- temps de séchage.			1		
	F33	Conserver ses qualités dans le temps	- longévité ; - résistance aux U.V.			1		6
	F34	Résister aux variations de température	- écarts de température.	0° à 40°		0		
	F35	Être imputrescible	- qualité des matériaux.			1		

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F36	Être d'un entretien facile	- temps d'immobilisation ; - textures des matériaux.			1		4,7
	F37	Résister à la déformation	- qualité des matériaux.			0		
	F38	Résister aux produits désinfectants	- nature des matériaux.			0	- en piscine, notamment.	4,4
CONDITIONS D'ACHAT	F39	Être vendu par lot	- variété et nombre d'éléments.			1	- être utilisable par une classe entière.	3,8
	F40	Avoir une garantie	- durée ; - S.A.V ; - durée de suivi.			0		5,6
	F41	Être d'un bon rapport qualité / prix	- prix par lot.			1		6,1
	F42	Avoir une fiche technique	- fiche ; - clarté et lisibilité de l'information.					4,7
	F43	Avoir une fiche d'identification				0		
	F44	Être réparable	- pièces standard ; - S.A.V. ; - remplacement des éléments.			1		
	F45	Avoir une notice d'utilisation	- diversité et multiplicité des utilisations ; - clarté et lisibilité des illustrations.			1		

MATÉRIEL D'AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

LISTE DES NORMES

Pour certains matériels pouvant relever de la norme Jouet :

- NF EN 71.

Pour les produits « Matériel éducatif de motricité » :

- NF S 54-300 (exigences de sécurité et essais).

23/ MATÉRIELS D'ADAPTATION DES JEUX DE RAQUETTES

Définition des produits :

Matériels permettant de jouer au badminton et au tennis dans des espaces couverts ou non couverts conçus pour accueillir une seule séquence de jeu dans le cadre de la réglementation sportive officielle.

Environnement du produit :

Ce document concerne les matériels utilisés dans un cadre collectif, nécessitant ainsi le respect de contraintes particulières concernant l'hygiène, la sécurité, la pédagogie et l'intégrité des équipements.

Leur utilisation sera privilégiée pendant les séances d'éducation physique et sportive intégrées au projet d'éducation physique et sportive de l'établissement scolaire. Ces matériels pourront également être utilisés pendant les séances d'entraînement de l'association sportive de l'établissement ou bien dans des écoles municipales de sport ou des structures d'accueil collectif d'enfants et d'adolescents.

Il ne s'agit donc pas spécialement d'un matériel personnel, mais d'un matériel qui, bien que de propriété collective, sera pour partie d'usage individuel à chaque séance.

RECOMMANDATIONS ET CAHIERS DES CHARGES FONCTIONNELS

SÉCURITÉ

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

Dans le domaine de la sécurité, le produit doit répondre à la préoccupation constante de la part des consommateurs en n'étant pas à l'origine d'un dommage. Il doit assurer, de par sa conception, la sécurité des utilisateurs que sont les enfants et adolescents pratiquant en collectivités.

Le produit :

- ne doit pas blesser ;
- ne doit pas créer de chocs traumatisants pour l'organisme ;
- doit permettre d'assurer une organisation de l'espace compatible avec des déplacements limitant les risques de collision.

Par ailleurs l'utilisation de ces matériels facilitera la surveillance des activités en permettant le repérage de l'utilisateur et des engins en mouvement.

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SÉCURITÉ	F1	Limiter les risques de chocs entre pratiquants	- forme ; - nature des matériaux ; - tailles différentes.			0		
	F2	Réduire les risques de chocs avec l'environnement	- couleur ; - forme ; - nature du matériau - sols, poteaux, murs.			0	- les contacts avec les poteaux ne doivent pas être traumatisants ; - les espaces de recul doivent être suffisants ; - les murs peuvent être protégés.	
	F3	Limiter les chocs avec les engins	- forme ; - nature des matériaux ; - caractéristiques mécaniques des matériaux.			0	- les espaces entre les zones de jeux limitent les risques de chocs avec les raquettes ; - les balles et volants en mouvement ne doivent être traumatisants lors d'un choc avec un pratiquant.	

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
	F4	Limiter les chocs engin raquette (balle ou volant)				0	- l'intensité du choc balle (volant) raquette doit être limitée ; - le choc ne doit pas s'accompagner de vibrations importantes.	
	F5	Utiliser du matériel non traumatisant	- nature des matériaux ; - conception.			0	L'équilibre des raquettes ne doit pas entraîner de douleurs aux coudes en cas d'utilisation intensive.	
SÉCURITÉ	F6	Limiter le bruit provoqué par les engins	- nature des matériaux ; - tension des cordages			0	Le bruit est un facteur de stress pour l'enseignant. Le bruit peut gêner la transmission des consignes et être source d'accidents.	
	F7	Être facilement repérable	- couleur ; - forme.			0	Le repérage permet de limiter les risques de chocs.	
	F8	Disposer d'une tenue individuelle adaptée	- qualité ; - légèreté ; - chaussures de sport.				La tenue est un facteur de sécurité et d'hygiène : La tenue ne doit pas gêner.	

PÉDAGOGIE

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE LA PÉDAGOGIE

Dans le domaine de la pédagogie, le matériel doit :

- être d'un usage simple par sa manipulation et sa mise en place ;
- être facile à fixer ;
- permettre de s'orienter facilement en garantissant le champ de vision nécessaire ;
- permettre à une classe entière de fonctionner avec une quantité de travail suffisante pour chaque élève.

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F9	Être facile à mettre en place et à enlever	- nature des matériaux ; - forme de l'embase des poteaux ; - moyens de fixation.			0		
	F10	Faciliter les prises d'information	- systèmes d'attache ; - couleur des poteaux ; - couleur et formes des marquages.			0	Le repérage des espaces de jeu doit être facilité par des marquages amovibles stables et colorés.	
	F11	Repérer facilement les trajectoires	- couleurs ; - forme ; - vitesse des engins volants.			0	- le repérage doit être adapté aux tailles et aux niveaux de jeu des pratiquants.	

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique :
« guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
PÉDAGOGIE	F12	Permettre d'évaluer les progrès	- Durée des échanges ; - Nombre de balles perdues ; - Variété des coups.			1	- Les niveaux d'habileté doivent être facilement identifiés.	
	F13	Faciliter la réussite de tous	- Longueur des coups ; - Vitesse des engins ; - Déplacements.			0		
	F14	Permettre d'établir une progression	- Variété des situations ; - habiletés.			1		
	F15	Prendre en compte les niveaux différents	- Matériel.			1		
	F16	Utiliser tous les types d'espaces	- Conception des matériels ; - modularité			1		
		Moduler les espaces d'action	- points de fixation ; - matériel de marquage des terrains.			2		
	F17	Permettre une grande activité	- quantité d'engins.			1	Prévoir un nombre d'engins (balles ou volants) minimum par binôme).	
	F18	Permettre de nombreuses répétitions	- quantité d'engins ; - disponibilité des engins.			1		
	F19	Limiter les temps morts	- Nombre d'engins ; - Disponibilité des engins.			1	La disposition, dans un bac situé à proximité, des engins (balles et volants) constitue une bonne réponse à cet objectif.	

ESTIME

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE DE L'ESTIME

En matière d'estime, le matériel doit :

- être de contact agréable ;
- être suffisamment léger pour être aisément manipulé ;
- avoir des formes et des couleurs agréables ;
- pouvoir épouser des formes différentes en étant suffisamment flexible.

Le présent document est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le portail des marchés publics à la rubrique : « guides et recommandations » des GPEM (Internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics).

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
ESTIME	F20	Être de contact agréable	Nature des matériels (raquettes).			0		
	F21	Susciter le plaisir d'agir	- forme des matériels ; - Couleur des matériels ; - Réussite des « coups ».			0		
	F22	Assure le confort des pratiques	- poids ; - valeur des chocs.			1		
	F23	Crée le désir d'utiliser le matériel	- couleur ; - masse des engins.					
	F25	Restituer les principes du sport considéré	- nature des gestes ; - règles de jeu.			1		
	F24	Faciliter la confiance en soi	Taux de réussite.					
	F25	Valoriser la réussite	Classements.					
	F26	Permettre de s'identifier aux pratiques sportives	Niveaux de pratique.			2		

USAGE

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES DANS LES DOMAINES DE L'USAGE ET DES CONDITIONS D'ACHAT

Dans le domaine de l'usage, du fait de l'utilisation en collectivité, le produit doit :

- être conçu pour un usage intensif et continu pour lequel il doit présenter la résistance adaptée ;
- résister aux agents extérieurs de nature chimique, thermique et à l'action de rayonnements divers ;
- conserver ses caractéristiques mécaniques et fonctionnelles dans le temps.

Dans le domaine des conditions d'achat, de l'entretien et de la maintenance, le matériel doit pouvoir :

- être facilement entretenu ;
- être facilement réparable ;
- disposer d'une garantie et d'une notice d'identification et d'une notice d'entretien.

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F27	Résister à un usage intensif	- caractéristiques mécaniques des matériaux ; - système d'assemblage ; - système de fixation.			0	- fiabilité du système de fixation ; - préservation de l'étanchéité.	

FONCTIONS GÉNÉRALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
USAGE	F28	Permettre une mise en place rapide des espaces	- poids ; - simplicité de la manipulation ; - identification des matériels					
	F29	Disposer du matériel individuel en nombre	- raquettes ; - engins (balles et volants).	1 raquette et 5 engins par pratiquant.				
	F30	Disposer de matériels adaptés à différents publics	- taille ; - poids ; - tension des cordages ; - conception des engins.					
	F31	Disposer d'engins en grand nombre	- nombre de joueurs.	Environ 10 par binôme.		0		
	F32	Disposer de conditionnement pour les engins				0	Bacs de réception et de stockage pour chaque joueur ou chaque binôme	
	F33	Disposer d'espaces de rangement adapté	- proximité ; - facilité d'accès.					
CONDITIONS D'ACHAT	F34	Être facilement réparable	- pièces détachées.			1		
	F35	Être d'un entretien facile	- séchage ; - lavage facile.			1		
	F36	Le matériel doit avoir une durée de vie	- nombre d'heures d'utilisation.			0		
	F37	Avoir un bon rapport qualité/prix	- prix ; - durée moyenne de vie.					
	F38	Avoir une possibilité de réapprovisionnement	- réassortiment.					
	F39	Être muni d'une fiche d'information	- caractéristiques des matériels ; - conditions d'utilisation.			0	- caractéristiques du produit ; - tranche d'âge conseillée ; - entretien.	